

## arts et spectacles

# Arcadia : 1.800 amateurs de musique électro attendus

Le festival Arcadia prendra ses quartiers à La Couturanderie, à Saint-Laurent, le dernier week-end d'août. Au menu : trois jours non-stop de musique électro.

Un festival. Pas une rave-party. La secrétaire de l'association Aqua Veda, organisatrice de la manifestation, insiste sur la distinction. Certes, le style musical et la diffusion de son en plein air pendant plusieurs jours peuvent être un dénominateur commun avec les fameuses rave-party qui n'ont pas bonne presse auprès des populations. Mais la comparaison s'arrête là. « La musique électronique est constituée de mouvements artistiques différents. Les lieux de diffusion, eux aussi, sont divers : on peut la trouver dans des clubs privés, des free-party, des raves, et des rassemblements comme le nôtre. Nous, on l'associe avec les arts digitaux. Et notre festival n'est pas uniquement tourné vers la musique », insiste Amélie Morlet, la secrétaire.

La dimension environnementale fait notamment partie intégrante du concept Arcadia dont il s'agit, cette année, de la



Le festival Arcadia avait rassemblé quelque 1.600 amateurs de musiques électroniques sur le site de La Couturanderie l'an passé. Cette année, les organisateurs en attendent près de 1.800.

(Archives NR)

sixième édition (la seconde seulement à La Couturanderie). « Notre idée est de sensibiliser le public à la protection de l'environnement. Sur le site, il n'y aura ainsi que des verres et de la vaisselle biodégradables, des toilettes sèches ; on distribuera par ailleurs des gels douche et savons bio. »

## Ecouter les bruits du cosmos et parler avec les arbres

Et pour ajouter en prime une dose de pédagogie, les organisateurs prévoient des stands d'information sur l'environnement ainsi qu'une vidéoconférence, le vendredi soir, consacrée au développement durable et à la biodiversité.

Côté programmation musicale, une quarantaine d'artistes venus de divers pays (Israël, Al-

lemagne, France, Australie, Japon, Espagne, Danemark, Nouvelle-Zélande) sont attendus. Il y aura du live (création de sons sur scène à partir d'ordinateurs) et du mix (DJ). « Le samedi après-midi, il s'agira de musiques plus douces et calmes. Le son sera plus soutenu au cours des soirées », indique Amélie Morlet.

Le festival fait aussi la part belle aux arts en tous genres au travers de performances réalisées sur le site : massages (le vendredi soir), sculptures interactives audio, détournements d'instruments électroniques et « autres bizarreries électroniques », installations sonores pour écouter les bruits du cosmos et « parler avec les arbres », etc. Des animations « décalées » figurent aussi sur le programme. Avec par exemple un « twister géant » à tester pour les grands ou la présence de clowns avec Sil et Pitch (compagnie des Nervins, Belgique), pour les plus petits.

Autant dire que le public visé par ce festival original n'a pas grand-chose à voir avec celui des rave-party. « Nous, on capte principalement les 25-35 ans. Notre prix d'entrée est plus élevé que celui d'une rave. Pas pour trier le public mais pour assurer une programmation de qualité et subvenir aux besoins financiers que demande une telle organisation. On est des indépendants. On ne reçoit aucune subvention d'Etat pour notre festival », rappelle Amélie qui insiste sur le sérieux de son association. « On travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. » Soucieuse de l'assurer de bonnes relations avec le voisinage (lire ci-dessous), une réunion de rencontre et de concertation est par ailleurs prévue avec la population le vendredi 21 août, à 18 h, à la maison des associations de Vouzeron.

Martine Roy  
nr.vierzon@nrco.fr

### pratique

- > Arcadia festival, les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août, à La Couturanderie, commune de Saint-Laurent.
- > Tarifs : jusqu'au 24 août, 40 € (plus frais de location) en prévente sur [www.fnac.com](http://www.fnac.com) et [www.digitick.com](http://www.digitick.com)
- Sur place : 50 € (plus une conso) ; le samedi, à partir de 16 h, 25 € (plus 5 € de consigne par voiture à l'arrivée sur le festival pour un sac-poubelle).
- > Possibilité de camping gratuit sur place.
- > Site internet : [www.aqua-veda.com](http://www.aqua-veda.com)

## ••• Dealers priés d'aller voir ailleurs

L'an passé, lors de la première édition du festival à La Couturanderie, les membres de l'association organisatrice Aqua Veda avaient prévenu. S'ils constataient la présence de substances illicites sur leur site, leur réaction serait claire : « On ne cherchera pas à comprendre. C'est dehors, directement ».

Ils ont tenu parole, comme le précise un officier de la compagnie de gendarmerie de Vierzon : « L'an passé, il n'y a eu que des prises très limitées de produits stupéfiants. Et encore, il s'agissait de personnes en marge du festival que les organisateurs n'avaient pas autorisées à rester. La quantité sai-

sie était dérisoire comparée à ce qu'on peut trouver dans des technivals comme celui d'Avord ».

Si les services de gendarmerie reconnaissent avoir des « contacts cordiaux avec les organisateurs » - ce qui n'est pas toujours le cas - les militaires n'en seront pas moins présents durant les trois jours. « Une trentaine de gendarmes seront mobilisés. C'est moins que pour des raves-parties puisque ce festival est bien encadré ; les organisateurs ont leur propre service d'ordre à l'intérieur. Et pour nous, le site est propice aux contrôles puisqu'il n'y a qu'une route d'accès. »

M.R.

## ••• Tensions avec les riverains

Il n'est pas toujours facile de s'entendre avec ses voisins. Dans le cas d'un festival de musiques électroniques, la tâche est encore plus compliquée. L'annonce de la 2<sup>e</sup> édition de la manifestation a d'emblée suscité une levée de boucliers (NR du 5 août). A l'origine de la fronde, des Vouzeronnais ayant encore en mémoire leurs courtes nuits de sommeil, l'an passé, en raison des « boum boum ». Ils aimeraient que les organisateurs versent une compensation financière « pour les désagréments occasionnés au niveau local ». Un geste difficilement envisageable pour l'association qui, rappelle sa secrétaire, sup-

porte déjà seule le coût de la manifestation. Le dialogue n'est pas pour autant rompu entre les deux parties. « J'ai moi-même appelé quelques riverains. Ils sont les bienvenus sur le site », assure Amélie Morlet. L'invitation a laissé froids certains habitants qui, dans une lettre envoyée au sous-préfet, se disent « résignés à supporter le renouvellement de nuisances sonores insupportables » mais envisagent de s'organiser en « association citoyenne » pour empêcher la tenue d'un troisième festival. Plusieurs pétitions circulent sur le sujet à Vouzeron, Neuvy et Vignoux.

M.R.

## sur l'agenda

> **Club des cheminots retraités.** Mercredi 12 août : journée guinguette dans le parc d'un château (Indre). Départ à 7 h 45 précises, hôtel des impôts. Le départ pour la sortie champêtre du mercredi 19 août, à l'étang des Sceps de Genouilly, se fera en covoiturage (participation 20 €). Contacter les correspondants : Louis Barbou, au 02.48.71.29.61 ; Janine Francou, au 02.48.75.28.14 ; Huguette Dedion, au 02.48.75.30.72 ou Raymond Roussette, au 02.48.75.63.29.

> **Etat civil.** Horaires d'ouverture jusqu'au samedi 22 août inclus : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi, de 9 h à 12 h.

> **Service enfance jeunesse.** Le Centre municipal d'animation jeunesse propose tous les jours et jusqu'au vendredi 28 août, un accueil libre, de 13 h 30 à 19 h, pour les plus de 14 ans (activités diverses : BD, baby-foot, billard...), soit en s'inscrivant sur les activités proposées : tennis, golf, piscine, atelier graff et pochoirs, etc. Inscriptions, tarifs et renseignements au centre municipal d'animation jeunesse, 104, rue des Ponts, tél. 02.48.83.13.61.

## marché

### Les cours du samedi

Voici les prix relevés sur le marché du centre-ville, samedi 8 août.

**Légumes (le kg) :** ail, 11,60 € ; artichaut, 2,50 €, pièce ; betteraves rouges, 4,98 € ; carottes, 2,99 € ; champignons de couche, 2,39 € ; choux-fleurs, 9,62 € ; choux verts, 1,96 € ; cornichons, 5,90 € à 6,90 € ; haricots verts, 5,96 € ; haricots à écosser, 4,90 € ; laitues, 0,90 € pièce ; navets, 3,96 € ; oignons, 2,98 € ; petits pois en cosse, 5,90 € ; poireaux, 3,96 € ; pommes de terre, 2,39 € ; radis, 1,90 € la botte ; tomates, 2,96 € à 5,96 €.

**Fruits (le kg) :** abricots, 4,96 € ; bananes, 2,96 € ; citrons, 3,96 € ; fraises, 8 € ; melons, 2,60 € pièce ; oranges, 3,60 € ; pêche, 3,60 € ; poires, 3,60 € ; pommes, 2,60 € ; prunes, 4,90 € ; raisin, 6,90 €.

**Poissons de mer (le kg) :** colins, 22,90 € ; crevettes, 19,90 € ; dorades, 19,90 € ; huîtres, 7 € la douzaine ; maquereaux, 11,90 € ; merlans de ligne, 14,90 € ; moules, 6,90 € ; raie, 19,90 € ; rougets, 24,90 € ; sardines, 6,90 € ; soles, 35,70 €.

**Fromages :** chèvre ronds, 2,30 € pièce ; chèvre carrés, 3,30 € pièce.

**Divers :** beurre, 5,10 € le kg ; œufs, 2 € la douzaine.